

Un millier de réfugiés burundais rapatriés de la Tanzanie

PANA, 18 septembre 2018 Bujumbura, Burundi - Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a rapatrié mardi, 1.001 Burundais en provenance de la Tanzanie voisine où ils étaient allés demander asile suite à la violente crise électorale de 2015 dans leur pays, a rapporté la radio publique.

Les rapatriés «volontaires» sont arrivés par route à Ruyigi, une province du Sud-Est du Burundi, frontalière avec la Tanzanie, pays de la sous-région qui accueille le gros des demandeurs d'asile burundais. Ceux-ci étaient estimés à près de 237.000 sur le sol tanzanien, au 30 juin dernier. Le ministre burundais de l'Intérieur et de la Formation patriotique, Pascal Barandagiye, était à l'accueil des réfugiés qui ont reçu des assurances que leurs biens avaient été protégés par la paix et la sécurité régneraient par ailleurs sur l'ensemble du territoire national, les a-t-il encore rassurés, dans un centre de transit, en attendant le retour organisé dans les villages d'origine. D'autres réfugiés, établis plus loin au Kenya, commencés à arriver au Burundi par voie aérienne, le mois dernier, toujours avec l'assistance du HCR. Le dernier rapport d'une commission onusienne enquêtée sur les droits de l'homme au Burundi a relancé la «guerre des chiffres» concernant le nombre exact de réfugiés burundais de la crise de 2015 qui sont parpillés principalement entre la Tanzanie, le Rwanda, la République démocratique du Congo et l'Ouganda voisins. Selon le rapport onusien du 5 septembre dernier, le nombre de réfugiés est actuellement estimé à 394.778, ce qui représente 3,7% de la population burundaise. La Commission enquêtée disait avoir rencontré des personnes ayant obtenu le statut de réfugiés ont fait état de «contraintes renforcées aux frontières du Burundi», notamment par des «Imbonerakure», les jeunes militants du parti au pouvoir «qui voient de loin», en langue nationale, le Kirundi. Par ailleurs, «des personnes tentant de fuir ou qui sont rentrées au Burundi ont été victimes de violations des droits de l'homme. Certaines ont repris le chemin de l'exil sans être nécessairement enregistrées dans leur pays d'accueil». Le ministre burundais de l'Intérieur a aussi cité des chiffres qui ne varient pas depuis 2015 alors qu'entre 2016 et 2017 «plus de 230.000 réfugiés» sont rentrés volontairement ou de manière assistée au bercail. Les trois enquêteurs des Nations Unies, Doudou Diagne du Sénégal, Lucy Asuagbor du Cameroun et François Hampson du Royaume uni ont été, par la suite, déclarés «persona non grata» pour un rapport jugé «diffamatoire et mensonger» sur la situation des droits de l'homme au Burundi.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});